

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le député suggère-t-il que je devrais leur demander de m'inviser, monsieur l'Orateur?

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'AGRICULTURE

LES PORCS—DEMANDE DE SOUTIEN DES PRIX EN FAVEUR DES CONSOMMATEURS

Mme Grace MacInnis (Vancouver Kingsway): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture. Étant donné que les agriculteurs canadiens se voient forcés de brader leurs porcs, et même leurs truies pleines, à cause de la hausse fulgurante du prix du soya, ce qui entraînera une augmentation rapide des prix payés pour le porc par les consommateurs, le ministre a-t-il des propositions concrètes à présenter afin de neutraliser cette situation; s'il a des projets, pourrait-il nous donner une indication quant à leur nature?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Je ne doute pas que le député possède tous les faits et chiffres à l'appui de sa déclaration. Il y a certaines indications que le nombre de porcs abattus en Ontario a augmenté. Toutefois, les chiffres officiels ne révèlent actuellement aucune augmentation pour l'année dernière. Cette situation est certainement attribuable aux bons prix qu'obtiennent les cultivateurs; ces derniers font sans doute un tri dans leurs troupeaux. Rien ne permet de croire que la même situation se retrouve au Manitoba, en Alberta et au Québec. Le député sera peut-être intéressé d'apprendre que le prix des porcelets a baissé de \$25 à \$18 la semaine dernière. Elle n'a rien dit à ce sujet. La semaine dernière, 178 porcs ont été abattus...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

Mme MacInnis: Monsieur l'Orateur, si c'est possible je voudrais aller un peu plus loin que les saucisses fumées.

Des voix: Oh, oh!

Mme MacInnis: Compte tenu du fait que dans les conditions actuelles l'agriculteur canadien ne peut se permettre de garder de porcs sans subir de pertes financières, le ministre envisage-t-il actuellement une politique de soutien des prix pour les éleveurs de porc, qui empêcherait d'autres augmentations des prix à la consommation?

M. Whelan: J'envisage pour le Canada une politique en matière de grains fourragers. J'envisage également d'autres politiques et j'espère que l'honorable représentante pourra convaincre son parti de donner son approbation lorsque la loi sera présentée à la Chambre. Si je peux en juger d'après mon expérience de ce qu'il a fait à propos du projet de loi relatif à l'assurance-récoltes—il y a six mois qu'il est devant la Chambre et il n'a pas encore été adopté en troisième lecture...

Des voix: Bravo!

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre. Je sollicite la collaboration des députés. Nous devrions essayer durant ces 40 minutes de terminer au moins une série de questions. Nous n'avancions pas très vite aujourd'hui.

* * *

● (1510)

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES ALLOCATIONS FAMILIALES—L'UNIFORMITÉ DU TAUX

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Étant donné les propositions qui sont faites relativement aux allocations familiales, est-ce que le taux d'allocation payable à l'enfant pourra varier d'une province à l'autre? Dans l'affirmative, y aura-t-il un maximum?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): La réponse à la première partie de la question est oui, mais j'aimerais signaler à la Chambre—et je regrette qu'à ce sujet l'information fournie par les «médias» ait été parfois erronée—qu'il n'y aura pas de maximum. Ce qui est proposé, c'est que la loi prévoit une moyenne de \$20 par enfant, dans chaque province, mais si une province utilise sa prérogative de diminuer ce montant jusqu'au minimum prévu de \$12, cela signifiera automatiquement que d'autres enfants devront recevoir bien au-delà du \$20, de façon à en arriver dans chaque province, à la moyenne de \$20 par enfant.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES—ON SUGGÈRE QUE LA LOI SOIT ADOPTÉE AVANT L'AJOURNEMENT D'ÉTÉ—L'ATTITUDE DU MINISTRE

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Je voudrais demander à l'honorable ministre s'il a révisé ses positions afin que ce projet de loi soit étudié avant l'ajournement et que de nouvelles dispositions y soient incorporées, afin que la mesure puisse entrer en vigueur à compter du 1^{er} septembre 1973, date de la rentrée scolaire?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, en ce qui concerne la première partie de la question, j'ai déjà répondu qu'elle ne relevait pas de ma compétence. Pour ce que est de la deuxième partie, la réponse est non.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA CONFÉRENCE SUR LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OUEST—LA HAUSSE DES COÛTS D'EXPLOITATION AGRICOLE ET DES PRIX DE L'ALIMENTATION

Mme Grace MacInnis (Vancouver Kingsway): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas complètement terminé, et comme je n'ai guère eu de succès auprès du ministre, je voudrais interroger le premier ministre.

Des voix: Oh, oh!